

➔ En partenariat avec :



cdec
CORPORATION
DE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENTREPRENEURIAT
COLLECTIF DE SHERBROOKE



**Société nationale
de l'Estrie**

Le **Prix Développement culturel** du Conseil de la culture de l'Estrie, en partenariat avec la Corporation de développement de l'entrepreneuriat collectif (CDEC) de Sherbrooke et la Société nationale de l'Estrie (SNE), est décerné à un OBNL culturel ou une coopérative culturelle qui, grâce à une initiative marquante et innovante, a contribué au développement des arts et de la culture en Estrie. La date limite pour déposer une candidature est **vendredi 15 octobre 2021**.

➔ Objectifs du prix

- Souligner l'excellence artistique et culturelle des organismes de la région.
- Promouvoir les réalisations exemplaires des organismes culturels estriens auprès des citoyens, des décideurs régionaux et des médias.

➔ Critères d'admissibilité

- Être membre du Conseil de la culture de l'Estrie.
- Être une coopérative ou un organisme culturel estrien reconnu*.
- Ne pas avoir obtenu le prix Développement culturel au cours des deux dernières années.
- Présenter une ou plusieurs initiatives innovantes.
- Ces initiatives doivent avoir été réalisées entre le 8 septembre 2019 et le 15 octobre 2021.

* La coopérative ou l'organisme est reconnu comme un organisme artistique ou culturel professionnel par une instance municipale, provinciale ou fédérale.

➔ Critères d'évaluation

- Qualité et originalité de l'initiative.
- Implication dans le milieu.
- Impact sur le dynamisme culturel de la région.

➔ Présentation à soumettre

* Par courriel uniquement, un document de 2 pages maximum (format lettre - 12 pt simple interligne) :

- Présentation de l'organisme ou de la coopérative.
- Présentation du projet pour lequel vous déposez la candidature.
- Un texte liant le projet aux critères d'évaluation.
- [Formulaire de candidature](#) dûment rempli (en ligne).

➔ Documents d'appui

* Par courriel uniquement; doivent être pertinents et en lien direct avec le projet présenté.

- Une photographie portrait (JPG) du (ou de la) répondant(e), libre de droits, qui sera utilisée par le CCE à des fins promotionnelles uniquement. Indiquer le crédit photo;
- Autres documents d'appui (portfolio, photos, vidéo, lettres d'appui, extrait d'œuvre...),
 - › Images : maximum 10 images JPG de 1Mo chacune;
 - › Vidéos : maximum 10 min. à soumettre avec liens URL Youtube, Vimeo ou autre;
- Une liste descriptive des documents d'appui (titre, médium, année, dimension, durée);
- Dossier de presse en PDF (max 3 p.), si disponible.

➔ Envoi des documents

- ENVOYER le tout à : prix@cultureestrie.org
- L'OBJET de l'envoi par courriel doit être clairement identifié : « Candidature au prix Développement culturel | NOM de l'organisme »;
- Les PIÈCES JOINTES : Identifier clairement les documents : « DevCult_NOM de l'organisme_Detailsdudoc »;
- L'envoi courriel est définitif et il ne sera pas possible d'apporter des corrections ou de changer des documents par la suite.

➔ À noter

- Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou proposer celle d'une autre personne.
- Les demandes incomplètes ou celles reçues après la date limite de mise en candidature ne sont pas admissibles.
- Si aucune mise en candidature ne répond aux critères d'évaluation, le prix ne sera pas attribué.
- Les lauréat(e)s du Prix Développement culturel des deux dernières années ne sont pas admissibles.
- Les dossiers de candidature sont évalués par un jury de pairs.

➔ Que gagnent les finalistes?

- Le fait d'être sélectionné(e)s par un jury de professionnel(le)s et d'obtenir la reconnaissance des pairs.
- Une large couverture médiatique avant l'événement.
- Une mise en valeur dans le cadre de l'événement de reconnaissance, **L'APÉRO CULTUREL**, qui réunit le milieu culturel et des personnalités du milieu des affaires, de l'éducation et du monde municipal.

➔ Que gagnent les lauréat(e)s?

- Un montant de **1000 \$** accompagne ce prix et est remis dans le cadre de **L'APÉRO CULTUREL** par un(e) représentant(e) de la Corporation de développement de l'entrepreneuriat collectif (CDEC) de Sherbrooke et un(e) représentant(e) de la Société nationale de l'Estrie (SNE);
- Une large couverture médiatique dans les médias et sur les médias sociaux avant, pendant et après **L'APÉRO CULTUREL**.

➔ L'Apéro culturel de l'Estrie 2021

L'APÉRO CULTUREL se tiendra virtuellement à l'automne **en formule 5 à 7**.

➔ Les partenaires

Les partenaires de prix

En plus de compter sur la Corporation de développement de l'entrepreneuriat collectif (CDEC) de Sherbrooke et la Société nationale de l'Estrie (SNE) à titre de co-partenaires du Prix Développement culturel, le Conseil de la culture compte sur Télé-Québec et La Fabrique culturelle, sa plateforme culturelle numérique, comme partenaire du Prix Excellence culture Estrie, sur le Cégep de Sherbrooke, partenaire du Prix Relève, et sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et Télé-Québec, partenaires du Prix Artiste de l'année en Estrie.

Autres partenaires et commanditaires

À ce jour, le Conseil de la culture reçoit également l'appui du député de Richmond, M. André Bachand, de la députée de Saint-François, Mme Geneviève Hébert, et de la députée de Sherbrooke, Mme Christine Labrie.

Des questions ?

Communiquez par courriel avec
[Marianne Mondon](mailto:Marianne.Mondon@infocultureestrie.org)

ou par téléphone au 819 563-2744, poste 224

[Accéder au formulaire de candidature](#)



PRIX DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2021

Présentation et lignes directrices

Avec la participation financière de :

